

ANOUX INFOS



N° 35 2ème semestre 2017

LE MOT DU MAIRE

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis plusieurs années, l'état, nos dirigeants successifs ont engagé vis-à-vis des collectivités territoriales une politique draconienne de baisse des dotations.

Les communes ne vivent pour l'essentiel que par les versements de l'état tels que : dotations, versements des taxes d'habitation, taxes foncière, fonciers non bâtis, CFE (Contribution Foncière des Entreprises).

Depuis quatre ans, notre commune a subi une baisse de DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de 50 %.

Aujourd'hui avec la perspective de la suppression de la taxe d'habitation, avec toutes les incertitudes sur sa compensation, c'est une étape supplémentaire qui va être franchie au détriment des communes.

Face à ces perspectives négatives et inquiétantes, le conseil municipal n'aura pas d'autre choix que d'adapter pour les années à venir les dépenses de la commune aux recettes réelles.

La nécessité d'engager une réflexion sur une diminution voire l'arrêt de certaines activités est une réalité.

Face à ces perspectives de baisse des ressources, certaines communes ont déjà fait le choix de se regrouper en communes nouvelles.

Est-ce une piste à suivre ?

QUELQUES NUMEROS DE TELEPHONE TRES UTILES

- . APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112
- . POMPIERS : 18
- . SAMU : 15
- . CENTRE ANTI-POISONS de NANCY : 03 83 22 50 50
- . GENDARMERIE de TRIEUX : 17 ou 03 82 20 40 02
- . RENSEIGNEMENTS : 118 218
- . MAIRIE d'ANOUX : 03 82 21 33 06
- . MAIRIE de BRIEY : 03 82 47 16 00
- . CENTRE des IMPOTS de BRIEY : 03 82 47 12 12
- . TRESORERIE de BRIEY : 03 82 46 13 80
- . SIRTOM de JARNY : 03 82 20 22 00
- . CRW (Contrat Rivière Woigot) : 03 82 21 22 12

MEDECINS

- Dr MONCHOT Sylvain MANCIEULLES : 03 82 21 23 19
- Dr BOURGUIGNON Kathy MANCE : 03 82 20 08 21
- Dr DOLLAR WESTRICH Florence TUCQUEGNIEUX : 03 82 21 22 05
- Dr DESJEUNES Sébastien TUCQUEGNIEUX : 03 82 21 22 05
- Dr BRAUN Christian BRIEY : 03 82 46 02 22
- Dr SAVERNA Eric BRIEY : 03 82 46 13 54
- Dr BIGNOLAS Eric BRIEY : 03 82 20 90 95
- Dr REINHARDT Patrick BRIEY : 03 82 20 90 95
- Dr WACH Patrick BRIEY : 03 82 20 90 95

La mairie vous rappelle plusieurs choses importantes ...

Carte d'identité et passeport :

La mairie d'Anoux ne s'occupe plus des formalités pour vos cartes d'identité et vos passeports.

Vous devez prendre rendez-vous dans les mairies avoisinantes (Briey, Jarny, Homécourt).

Il est important de s'y prendre à l'avance car le délai d'attente d'un rendez-vous est long et qu'ensuite il faut compter au moins trois semaines pour récupérer son passeport ou sa carte d'identité.

Piles usagées :



Il est strictement interdit de jeter les piles avec les déchets ménagers.

Un container est à votre disposition en mairie, vous pouvez y déposer vos piles et accumulateurs usagés.

Nous vous demandons d'adopter un comportement responsable face aux préoccupations environnementales, dues à la toxicité de certains déchets ménagers.

TROTTOIR



PAS

CROTTOIR

MON MAÎTRE



RAMASSE

Malgré de nombreux rappels dans les éditions précédentes d' « ANOUX INFOS », nous constatons toujours autant de crottes dans le village. Surtout aux abords de la mairie et de sa place.

Des sachets « ramasse crottes » sont disponible en mairie et un distributeur de sachets a été installé à l'emplacement de l'ancienne cabine téléphonique .



Après plusieurs plaintes, nous rappelons également à tous les propriétaires de chiens :

- Qu'ils doivent veiller à faire cesser les aboiements intempestifs
- Qu'ils sont priés de ne pas les laisser divaguer.

INSOLITE

« Des sangliers dans Anoux »

Une chanson disait « les loups sont entrés dans Paris ». A Anoux se sont les sangliers ; peut être attirés par les guirlandes électriques installées dans la maison, mais plus sûrement dérangés par les chasseurs opérant dans les bois communaux ce dimanche-là. Néanmoins, de belles bêtes quand même !!!

Photographie prise le
dimanche 17 décembre à 11h30
(derrière son habitation)



INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL :

La communauté de communes des pays de Briey, du Jarnisy et de l'Orne élabore actuellement un plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUiH).

Ce document permettra de planifier le développement urbain à l'échelle des 41 communes de notre intercommunalité et de mettre en place des outils de programmation et de suivi.

Afin de permettre à la population d'émettre des remarques, un registre de concertation est ouvert en Mairie pendant toute la durée de la procédure.

Par ailleurs des réunions publiques seront prochainement organisées. Celles-ci seront annoncées par voie de presse notamment.

Enfin, dès que le projet de PLUiH aura été arrêté, une enquête publique sera mise en œuvre en la présence d'un commissaire enquêteur et le dossier sera consultable avant approbation.

AMENAGEMENT DU ROND-POINT :

Le rond-point de la route de LIXIERES sera réaménagé (paillage en gravier et plantations de différentes plantes).

Bien que propriété du département, les travaux seront réalisés par la commune.

Le financement de ces travaux sera assuré par la société ENGIE-GREEN.

AMENAGEMENT D'UN JARDIN DU SOUVENIR :

Pour répondre à un besoin, le conseil municipal a décidé d'aménager un Jardin du Souvenir, au cimetière communal, à proximité du columbarium.

Cela se traduira par l'installation d'une stèle et d'un petit caveau à ses pieds.

DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX :

Il est rappelé que tout type de travaux (hors Permis de Construire) doit faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux.

- Qu'il s'agisse de travaux extérieurs : toiture, ravalement de façade, clôture, abri de jardin, garage...
- Qu'il s'agisse de travaux d'intérieurs modifiant la surface habitable de l'habitation.

EGLISE SAINT PAULIN :

Des travaux sur la toiture et le clocher seront réalisés en 2018 (sous réserve de l'attribution des subventions).

Pour le financement de ces travaux, une action de mécénat, en relation avec la Fondation du Patrimoine sera engagée.

CONCOURS PHOTOS 2017

Résultats pour les personnes de + de 18 ans



1^{er} Alain BEAUREGARD



2^{ème} Pierre BEAUREGARD



3^{ème} Christine DI BENEDETTO

CONCOURS PHOTOS 2017

Résultats pour les personnes de - de 18 ans



1^{er} Léa ERENATI



2^{ème} Marie DI BENEDETTO



3^{ème} Tiphany HOFF

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017



Remise des diplômes

La municipalité a organisé comme chaque année le Concours des Maisons Fleuries.

Les habitations les mieux fleuries ont été notées par un jury (composé de membres du conseil municipal et des gagnants de l'année dernière).

Les récompensés sont :

- 1^{er} : Mme VELSCHER Nicole
- 2^{ème} : Mr et Mme DI BENEDETTO Franck
- 3^{ème} : Mr et Mme DEPARIS Robert
- 4^{ème} : Mr et Mme VIVOT Jean Paul et Mr et Mme ZAMPOLINI Alfred
- 5^{ème} : Mr et Mme NICOLAI Didier et Mr et Mme VENUTI Joël

NOUVEAUX HABITANTS

Nous avons rencontré les nouveaux habitants d'ANOUX
le samedi 02 Décembre 2017

Mr et Mme CORNET Anthony et Cynthia et leurs enfants Thaïs, Kenzo et Marlon

Mr SARTINI Jérémy, Mme DRAZIC Sonia et leurs enfants Lola et Enzo

Mr FRANCHINI Julien, Mme PARISOT Gaëlle et leur fille Lola

Mr FRANCHINI Romain, Mme HINCKER Anne-Sophie et leur fils Raphaël

Mr AUDOUIN Stéphane, Mme HERMENT Emilie et leurs enfants Juliette et Noa



Un week-end scout à Anoux !

Le 9 et 10 décembre 2017, les Louveteaux et Jeannettes (le groupe d'enfants ayant entre 8 et 11 ans) du groupe scout St-Martin de Conflans-Jarny sont venus camper dans l'ancienne école d'Anoux.



Ils ont décoré les 23 sapins de Noël du village. Avec l'aide de leurs chefs, les louveteaux ont fabriqué pas moins de 200 flots et peint 100 décorations !



Vous nous avez peut-être vus dans le village le samedi après-midi ou le

dimanche matin avec nos gilets fluorescents...



Quand la neige est tombée trop fortement, nous nous sommes réfugiés au sec et les enfants ont découvert l'ancienne bibliothèque de l'école, où ils sont restés toute la matinée à lire ou à jouer à des jeux de société.



Le week-end a beaucoup plu aux enfants et ils ne demandent qu'à recommencer !

Nous remercions M. Berg pour le prêt de l'école, M. Venuti et Mme Di Benedetto pour l'aide apportée durant le week-end ainsi que M. Di Benedetto pour la collaboration et la proposition d'activité.

A une prochaine fois !

La maîtrise Louveteaux-Jeannettes

Une Aulnoise en Haïti !

Cet été, du 18 août au 10 septembre 2017 je suis partie avec mon équipage scout à Aquin, dans le département Sud d'Haïti.



Là-bas, nous étions accueillis par les membres de l'association « Jeunesses en développement », qui propose différentes actions pour les jeunes (camp d'été, animations socio-culturelles et sportives).

Nous avons commencé la construction d'une bibliothèque pour la communauté Aquinoise. Durant ces trois semaines, nous avons construit les fondations. Nous avons creusé, ferraillé et cimenté les bases.

Ce fut un travail très physique, d'autant plus que les moyens là-bas ne sont pas les mêmes qu'en France. Nous n'avions que 3 pelles pour creuser et pas de bétonnière pour préparer le ciment !



Lors de nos moments de repos, nous allions à la plage, où le paysage était magnifique !



Nous avons fait des rencontres inoubliables, les gens là-bas étaient très accueillants et prévenants avec nous. Même en vivant simplement ils ont partagé avec nous leur culture, et nous leur avons parlé de la vie en France.



Malgré les quelques difficultés, comme l'annulation de notre vol de retour à cause du passage de l'ouragan Irma, nous avons vécu une superbe expérience en équipe qui nous a tous soudé et appris de nouvelles choses !

Léa Di Benedetto



FEP Anoux

Musicales d'Anoux

Cette année les organisateurs avaient décidé de délocaliser tous les concerts dans la salle du foyer. Cette initiative fut judicieuse. En effet les musiciens ont apprécié l'acoustique et la proximité du public. Les spectateurs, quant à eux, ont beaucoup aimé le côté intimiste de la salle.

Le premier concert nous fit découvrir le groupe **Impulse Jazz Quartet**. Sous l'impulsion du saxophoniste compositeur Frédéric Traina, le groupe a revisité son répertoire de standards, développé des compositions originales ainsi que des moments chantés. Les quatre musiciens inspirés et enthousiastes ont vite conquis la salle.

Le second concert a attiré des fans du groupe **As Malick and the tribe**, de toute la région. C'est dire la notoriété grandissante du groupe. Au programme : Soul, funk, pop, groove et reggae avec au chant As Malick, connu au Sénégal (album "Bénéne vibes" meilleur album solo aux Hip Hop Awards) et qui est vite rentré en communication avec le public. Un bon moment de convivialité partagé.....

Pour le troisième concert, nous avons accueilli le groupe de guitare flamenco manouche **Olé**. Cette musique entraînante a rapidement conquis une salle pleine, prête à s'enflammer. Les sonorités tziganes des guitares, la voix rocailleuse du chanteur ont vite embarqué les spectateurs qui frappaient dans leurs mains, se mettaient en mouvement, debout, reprenaient en chœur les refrains. Et tout s'est fini en apothéose quand les musiciens se mêlèrent à la salle.....

Trois concerts différents musicalement, trois soirées bien agréables qui ont permis d'oublier la morosité des longs soirs d'hiver à ceux qui avaient bien voulu pousser les portes du foyer.



En feuilletant les archives...

Arrêté du 18 décembre 1813 :

Pour la levée des chevaux destinés à l'armée des Dragons ainsi que de la Cavalerie légère, les Communes d'Avril, Anoux, Lantéfontaine et Mance se sont réunies pour fournir collectivement, un cheval de selle.

Un cheval de la taille de 4 pieds, hongre ou jument de 5 à 9 ans en bon état, bien conforme, exempt de vices et défauts choquants. La réception se fera à Metz le 12 janvier 1814.

07 novembre 1868 :

Réparation d'un pont :

La commune étant disposée à faire réparer le pont qui se trouve sur le ruisseau dans la traversée du village décide qu'il y a lieu d'aviser sur l'objet des travaux.

Considérant que depuis plus d'un an le projet n'a pas été produit, le conseil prie Mr le Sous-Préfet de bien vouloir ordonner à l'agent voyer de faire dresser le dit projet.

*agent voyer : agent qui s'occupait des routes et des ouvrages d'art

Bien mal acquit :

18 août 1873

Il est donné lecture d'une lettre de Mr le Préfet par laquelle la Commune d'Anoux est mise en demeure de rembourser au Trésor la somme de 40 francs, prix d'un cheval laissé par l'ennemi, à Anoux pendant l'invasion et qu'elle avait vendu au profit de la caisse communale.

Le Conseil vote pour opérer ce remboursement, un crédit de 40 francs.

29 août 1612 :

Echange de terrains :

ABBAYE de ST PIERREMONT

Echange entre Abraham de HATRIZE et Marguerite STREING sa femme d'une part et Jean MAHAN écuyer et Catherine LE BRACONNIER sa femme d'autre part.

Les premiers cèdent ce qui leur appartient au village d'ANOUX (prévôté de SANCY) et reçoivent en échange une part dans le moulin de MANCIEULLES.

08 Mai 1808 :

Affouage :

Jugeant injuste le mode de répartition de l'affouage pratiqué jusqu'à ce jour, arrête qu'à l'avenir les portions seront partagées par feu et non par habitants.

Les veuves qui par une injustice qui aggravait leur position n'ont tiré jusqu'à ce jour que demie portion, jouiront à l'avenir de portion entière.

20 février 1826 :

Mr DEMAISON Antoine nommé Maire et Mr MATHIEU nommé adjoint de notre commune ont prêté le serment de fidélité au roi et d'obéissance à la charte constitutionnelle ainsi qu'aux lois du Royaume.

En feuilletant les archives suite...

ANOUX

Noël des combattants

En vue de l'envoi d'un colis à chaque combattant d'Indochine, une collecte aura lieu incessamment.

Article du 07 décembre 1950

ANOUX

Noël de passage

C'est le dimanche prochain que le père Noël a annoncé son passage dans la localité. On croit savoir que sa générosité surpassera celle de l'an dernier. Sa visite est prévue au cours d'une séance récréative fixée à 13h30 précise et que clôturera une loterie qui s'annonce comme un véritable succès avec ses 120 lots dont 4 de grande valeur.

La partie musicale est confiée à notre sympathique et bien connu professeur de musique M. Muzielach. Les chœurs seront dirigés par M. François, instituteur à Mainville.

Article du 22 décembre 1950

ANOUX

ALLEGEZ VOS POUBELLES

Ménagères, sachez que par arrêté du 17 juillet 1951, M. le Préfet vous autorise à déverser vos ordures ménagères en un dépôt unique, déjà connu sous le nom de « tas d'ordures du Chemin de Guimpré ».

Bravo ! Mais un mot encore :
Soyez scrupuleuses et disciplinées
en vous donnant la peine de vider

Article du 14 août 1951

ANOUX

Bilan d'un coup de tonnerre

L'orage de grêle du 31 juillet ayant si fortement ravagé les bans de Mairy-Mainville n'a pas épargné celui d'Anoux. En effet, on compte pour le blé 3 ha. détruits à 100 % ; 27 ha. à plus de 50 % ; 57 ha. à moins de 50 % ; Pour l'avoine 3 ha. à plus de 50 % ; 10 ha. à moins de 50 %. Pour l'orge, 3 ha. à près de 100 %. Sur les 16 cultivateurs de la commune, 5 seulement ont leurs dégâts couverts par une assurance-grêle.

Article du 21 août 1951



BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018

Conception et réalisation :

André Berg

Pierre Schmitt

Gérard Bonanséa

Léa Di Benedetto

Nathalie Kosow

Le journal sera disponible également sur le site de la commune